National Defence | Défense nationale

RAPPORT SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

DANS LES FORCES CANADIENNES

2005 – 2006

Présenté à
l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique

Decembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI....1
DANS LES FORCES CANADIENNES....1

Introduction....3

Les Forces canadiennes....4

Cadre de gouvernance d'EE des FC....5

Groupes consultatifs (GC) nationaux....5

L'EE au sein des FC....6

La conformité des Forces canadiennes à l'EE....6

Vérification du Comité des ressources humaines civiles (CRHC)....6

Responsabilisation et surveillance....7

Consultation....10

Recrutement et représentation....10

Comité, ateliers, formation et cours....11

Les FC/le MDN examinent et évaluent les installations et l'infrastructure pour s'assurer qu'elles respectent l'esprit et l'objectif des lois et règles pertinentes en ce qui concerne la question de l'accessibilité. Afin de s'assurer que les nouveaux édifices ne nécessiteront pas un financement supplémentaire pour les modifier en vue d'en faciliter l'accès, un groupe de travail a été mis sur pied pour étudier les modifications proposées aux normes d'aménagement pour accès facile de l'Association canadienne de normalisation (CAN / CSA-B651-95) et d'établir des exigences pour le MDN/les FC. Ces exigences supplémentaires pour le MDN et les FC, publiées en septembre 2003, prévoient que les principes d'aménagement universel serviraient de fondement à l'élaboration d'éventuelles normes techniques afin d'équilibrer les exigences financières concurrentes et les besoins d'accès au sein du MDN et des FC....13

Soutien aux membres du personnel des FC blessés ou handicapés....13

Défis importants....14

Réalisations et « pratiques exemplaires »....14

Conclusion 15

Introduction

Les Forces canadiennes (FC) ont pour mission de défendre le Canada ainsi que ses intérêts et ses valeurs tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales. En vertu de la politique canadienne de défense, les FC sont appelées à assumer les trois rôles principaux suivants :

a. défendre le Canada;

b. défendre l'Amérique du Nord, en partenariat avec les États-Unis d'Amérique;

c. contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

Les Forces canadiennes sont l'une des institutions les plus importantes et les plus reconnues au Canada et s'efforcent de refléter le caractère culturel, ethnique et linguistique du pays ainsi que sa diversité régionale. Les FC sont composées de volontaires en provenance de la population canadienne qu'elles desservent. Ses membres, hommes et femmes, peu importent leur race, leur religion ou leur culture, ont tous le même objectif, celui de défendre le pays ainsi que ses valeurs et intérêts tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Les FC comptent des membres qui occupent des postes dont les fonctions peuvent ou non ressembler à celles que peut accomplir le personnel civil. À titre indicatif, le poste de cuisinier ou celui de dentiste comportent certaines fonctions qui peuvent ressembler à celles que l'on retrouve dans les postes civils de même nature. Toutefois, les membres des FC doivent être prêts à accomplir certaines tâches et exigences militaires communes. Ces militaires sont des «soldats d'abord, gens de métier ensuite». Certaines occupations, notamment celles de soldat d'infanterie ou d'officier d'artillerie, relèvent uniquement du domaine militaire.

En novembre 2002, les FC ont été assujetties à la Loi sur l'équité en matière d'emploi (LEE) suite à l'adoption du Règlement sur l'équité en matière d'emploi dans les Forces canadiennes qui fait état de ce qui suit : « conformément aux paragraphes 41(5) et (6) de cette loi, la gouverneure en conseil, sur recommandation du Conseil du Trésor et de la ministre du Travail, après consultation du ministre de la Défense nationale, juge nécessaire de prendre un règlement en vue d'adapter les exigences de cette loi aux Forces canadiennes, compte tenu de la nécessité de leur efficacité opérationnelle ». Le

Règlement sur l'équité en matière d'emploi (EE) dans les FC fournit au Chef d'état-major de la Défense (CEMD) une orientation sur l'application de la Loi dans les FC. Le Règlement sur l'EE dans les FC renferme également des procédures spéciales pour la présentation de rapports ainsi que des tableaux pour chacun des groupes professionnels militaires. Même si les FC n'ont officiellement pas été visées par la LEE qu'en 2002, elles avaient déjà adopté une approche proactive afin de respecter d'avance l'esprit de cette loi.

Les FC tiennent à assurer à tous leurs membres un milieu de travail accueillant, équitable et favorable. Les objectifs de l'organisation en matière d'équité en matière d'emploi consistent à favoriser un milieu de travail qui reflète la population active du Canada, à encourager la participation équitable des membres des groupes désignés (MGD) dans les FC, à créer et à maintenir un milieu de travail favorable et à faire preuve d'engagement et de leadership dans le domaine de l'équité en matière d'emploi.

Les FC et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont reconnus sous l'appellation « Équipe de la Défense ». Bien que leurs lois en matière d'emploi, leurs voies de recours et souvent leurs normes culturelles organisationnelles soient différentes, les militaires et les employés civils travaillent côte à côte à l'accomplissement de la mission de défense. La diversité et l'EE demeurent des priorités ministérielles permanentes pour les FC et le MDN et sont, en fait, essentielles à la réalisation de la mission de défense. Le présent rapport fait état des progrès que les ont réalisés à l'égard de ces priorités au cours de l'AF 2005-2006.

Les Forces canadiennes

Les FC sont composées des éléments constitutifs suivants.

La Force régulière est formée d'officiers et de militaires du rang enrôlés pour un service continu et à temps plein.

La Force de réserve est formée d'officiers et de militaires du rang enrôlés, mais qui ne sont pas en service continu et à temps plein. Les sous-éléments constitutifs de la Force de réserve sont les suivants.

La Première réserve comprend les éléments constitutifs suivants :

- Réserve navale
- Réserve de l'Armée de terre
- Réserve aérienne
- Réserve des communications
- Réserve des services de santé
- Cadre de la Première réserve du Quartier général de la Défense nationale (QGDN)

La Réserve supplémentaire;

Le Cadre des instructeurs de cadets; et

Les Rangers canadiens.

La Force spéciale est mise en place uniquement lors d'une situation d'urgence.

Les 100 000 militaires faisant partie de la Force régulière, de la Force de réserve, du Cadre des instructeurs de cadets et des Rangers canadiens, font des FC une organisation d'une ampleur importante, dont les membres sont affectés à des unités dispersées un peu partout au Canada et dans le monde.

Cadre de gouvernance d'EE des FC

Les FC et le Ministère disposent d'un cadre de gouvernance bien conçu pour la diversité et l'EE. Ce cadre a été cité par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique au Canada (AGRHFP) comme un exemple pour les autres ministères. Le Conseil sur la diversité de la Défense (CDD) est un élément crucial de ce cadre. Le CDD est chargé d'établir l'orientation stratégique pour la gestion de l'EE et de la diversité pour le Ministère. Le Conseil est coprésidé par le Chef du personnel militaire (CPM) et la Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils) (SMA[RH-Civ]), qui sont responsables des programmes, politiques et services en matière de RH pour les militaires et le personnel civil. Les membres du CDD comprennent un représentant supérieur de chaque groupe et de chaque commandement ainsi que des membres d'office, comme les coprésidents nationaux des quatre groupes consultatifs militaires sur l'EE, et un militaire du rang (supérieur) de chacun des groupes et des commandements. Les coprésidents du CDD ont pour tâche de formuler des recommandations au sujet des politiques et programmes en matière d'EE et de diversité à l'intention du Sous-ministre (SM) et du CEMD, à l'aide de comptes rendus semestriels présentés au Comité de gestion de la Défense (CGD).

Groupes consultatifs (GC) nationaux

Les GC nationaux, qui représentent chacun des groupes désignés conseillent la haute direction et les dirigeants au sujet de questions touchant leurs membres. Les CG sont les suivants :

- Le Groupe consultatif des Autochtones de la Défense (GCAD);
- Le Groupe consultatif de la Défense pour les minorités visibles (GCDMV);
- Le Groupe consultatif de la Défense pour les personnes handicapées (GCDPH); et
- L'Organisation consultative des femmes de la Défense (OCFD)

Chaque GC est coprésidé par un employé civil et un militaire.

Champions de l'EE

Des champions nationaux sont nommés pour chaque groupe visé par l'EE. Il s'agit de hauts dirigeants qui représentent à la fois les employés du MDN et les membres des FC appartenant aux groupes désignés. En raison de leur profil au sein de l'organisation, les champions jouent un rôle crucial dans l'accroissement de la visibilité de l'EE au plus haut niveau. Les champions fournissent aussi des conseils précieux aux GC. Les champions actuels sont les suivants :

- Le champion ministériels pour les Autochtones de la Défense

Lieutenant-général Leslie, Chef d'état-major de l'Armée de terre

- Le champion ministériel pour les minorités visibles
  Lieutenant-général Dumais, Commandant du Commandement Canada
- Champion ministériel pour les femmes de la Défense
  Lieutenant-général Lucas, Chef d'état-major de la Force aérienne
- Le Champion ministériel pour les personnes handicapées
  Lieutenant-général Natynczyk, Vice-chef d'état-major de la Défense

En plus des champions de l'EE, le CEMD accorde un soutien particulier à l'EE dans son ensemble et continue de contribuer de façon importante dans ce domaine.

L'EE au sein des FC

Les FC comptent une section nationale responsable de la diversité et de l'EE au sein de la Direction des droits de la personne et de la diversité (DDPD). La DDPD est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes à l'appui des objectifs des FC en matière d'EE. Les membres de la DDPD rencontrent régulièrement les coprésidents des GC et le personnel du Quartier général afin d'examiner et de résoudre les problèmes et d'entretenir, au niveau fonctionnel, un dialogue constant sur les questions touchant la diversité et l'EE. Les groupes désignés disposent d'un officier responsable chargé de surveiller, de donner des conseils et de prêter main forte lors de l'élaboration de politiques et programmes les concernant.

La conformité des Forces canadiennes à l'EE

Vérification du Comité des ressources humaines civiles (CRHC)

En juin 2005, on a informé les Forces canadiennes du fait que le CRHC effectuerait une vérification à l'automne 2005. Cette vérification sera très utile, car elle guidera les FC et les aidera à se conformer aux principes de l'EE. Cette vérification devrait prendre fin d'ici la fin de 2006.

Auto-identification

Le sondage d'auto-identification des FC a été lancé en 2001, et le taux de réponse global a dépassé 80 p. 100. On continue de déployer des efforts pour accroître le taux de réponse et de faire en sorte que tout le personnel – nouvelles recrues, membres de la Force régulière et de la Réserve – participe à ce sondage.

Analyse de l'effectif

Les résultats de l'analyse de l'effectif des FC, présentés ci-dessous, donnent une idée de la représentation des membres des groupes désignés au sein des FC. Les chiffres proviennent du sondage d'auto-identification des FC.

Peuples autochtones : 2,5 p. 100

Femmes : 16,7 p. 100

Minorités visibles : 2,7 p. 100

Personnes handicapées : 1,2 p. 100

Les annexes jointes à la fin de ce rapport présentent – par groupe professionnel militaire et par élément constitutif des FC – des résultats plus détaillés de l'enquête d'auto-identification.

Étude des systèmes d'emploi des FC

L'objectif de l'étude des systèmes d'emploi (ESE) des FC consiste à cerner et à éliminer les obstacles aux possibilités d'emploi auxquels sont confrontés les membres des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi. L'ESE des FC porte sur tous les systèmes d'emploi, y compris les politiques et les pratiques liées au recrutement, à la conservation du personnel, aux affectations, à l'instruction, au perfectionnement professionnel, au congédiement et aux mesures d'adaptation raisonnables dans les FC. En 2004, on a effectué des consultations et des visites dans 15 emplacements des FC et on a présenté le rapport final en décembre 2004. Le rapport et les recommandations font l'objet d'un examen et sont intégrés au nouveau plan des FC en matière d'EE, qui devrait être publié d'ici la fin de 2006.

Responsabilisation et surveillance

Les groupes et les commandements présentent au Chef du personnel militaire un rapport annuel sur les progrès qu'ils ont réalisés à l'égard de leur plan en matière d'EE. La DDPD travaille avec les groupes et les commandements fonctionnels en communiquant de façon formelle et informelle avec le personnel responsable de l'EE afin de les aider à mettre en œuvre leurs plans en matière d'EE.

Milieu de diversité et d'EE

Le FC tiennent à créer un milieu où les principes de la diversité et de l'équité en matière d'emploi sont adoptés et à favoriser une culture ministérielle qui permet de s'assurer que les membres des groupes visés par l'EE souhaiteront rester au sein du Ministère à long terme. Afin de créer et d'améliorer cette culture représentative et inclusive, le CF a entrepris les mesures décrites ci-dessous.

- On a considéré la diversité et l'EE comme des priorités ministérielles essentielles à la mise sur pied et au soutien d'une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et durable. Afin de s'assurer que cet engagement se traduit en mesures et en progrès mesurables, le MDN et les FC ont établi une structure de gouvernance solide.
- Le CDD, qui se réunit deux fois par année, a toujours souligné l'importance de la responsabilité, de l'éducation et des mesures d'adaptation pour les fonctionnaires ainsi que l'importance de la communication pour la progression de la diversité et de l'EE, tant au MDN que dans les FC. Ces secteurs clés ont guidé les activités du Ministère au cours des dernières années et orienté les membres du CDD dans la promotion de la diversité et de l'EE dans leurs sphères d'influence.

- Les FC apprécient les membres de leur personnel à leur juste valeur et les encouragent à participer aux GC locaux du pays. On réaffirme continuellement qu'on s'attend à ce que les gestionnaires à tous les niveaux soutiennent la participation des employés.

- En 2002, le MDN a établi le Prix de gestion des ressources humaines – Catégorie de l'équité en matière d'emploi afin de reconnaître les gestionnaires et les dirigeants qui excellent dans le domaine de la diversité. En 2005, lors d'une cérémonie tenue au Centre national des arts, on a remis ce prix à un militaire et à un employé civil en reconnaissance de leurs contributions. L'Équipe des récompenses et de la reconnaissance veille à ce que les représentants de l'EE fassent partie du Comité de sélection des récompenses du Ministère. En outre, deux membres de l'effectif du MDN et des FC ont reçu la prime d'excellence du commandant du U.S. Defence Equal Opportunity Management Institute (DEOMI).

- Le personnel des FC et du MDN a examiné la façon dont les principes de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) pourraient être adoptés et a évalué la pertinence d'utiliser l'analyse fondée sur la diversité ou l'égalité comme approche. L'Organisation consultative des femmes de la Défense (OCFD) a effectué une ACS en 2005 sur une politique relative à la distribution d'un article vestimentaire opérationnel aux femmes dans les FC. Le résultat de l'examen a été pris en considération dans l'élaboration d'une orientation politique révisée. Un deuxième projet d'ACS devrait se dérouler plus tard à l'été sur la norme de condition physique des Forces canadiennes.

- Les groupes et commandements ont participé à des salons de l'emploi et coordonné des événements commémoratifs autant au Quartier général de la Défense nationale que dans divers endroits dans l'ensemble du Canada. La Journée internationale de la femme, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Journée internationale des personnes handicapées et la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones ont été célébrées lors de certains de ces événements. Les événements commémoratifs aident à sensibiliser le personnel aux questions liées à la diversité ainsi qu'à promouvoir et à appuyer la diversité et encouragent les employés à se porter volontaires pour travailler à des initiatives de diversité. Par exemple, à l'occasion de la Journée internationale de la femme en mars 2006, l'Académie canadienne de la Défense et l'Institut de leadership des Forces canadiennes ont conclu un partenariat dans le but d'accueillir un colloque sur les femmes et le leadership au Collège militaire royal du Canada à Kingston pour traiter des questions portant sur les femmes et le leadership au MDN et dans les FC. Dirigés par un animateur, les participants ont discuté de la difficulté d'attirer les femmes et de les maintenir en poste, particulièrement dans les groupes comme Enseignement universitaire (UT); ils ont aussi exploré diverses possibilités (p. ex., le perfectionnement professionnel, le mentorat et le mieux-être) et formulé des recommandations dans le but de trouver des solutions aux problèmes.

- Plus tôt cette année, un calendrier multiculturel 2006 a été distribué pour rappeler tous les jours aux gens la diversité qui existe au Canada. Outre les exemplaires sur support papier, le calendrier bilingue était également accessible en ligne. Le format électronique est un excellent outil interactif pour encourager le personnel du MDN et des FC à se sensibiliser aux congés traditionnels célébrés dans plusieurs cultures partout dans le monde.

- Les FC ont effectué une enquête sur l'intérêt et la propension afin de déterminer le niveau d'intérêt des membres des groupes comme les peuples autochtones, les minorités visibles et les femmes, à s'engager dans les FC. L'enquête « Votre opinion » est effectuée deux fois par année afin d'obtenir des renseignements sur les attitudes du personnel des FC à l'égard d'un large éventail de questions touchant les ressources humaines. Cette année, l'enquête « Votre opinion » comportait un volet sur la diversité pour évaluer l'opinion générale du personnel des FC en ce qui concerne des questions liées à la diversité. Enfin, une enquête sur le climat de diversité a été effectuée pour évaluer l'attitude des membres des FC à l'égard de la diversité culturelle et l'intégration des femmes.

Recherche et rapports

La DDPD a introduit une section sur l'équité en matière d'emploi (EE) dans l'enquête «Votre opinion» auprès des Forces canadiennes (FC). L'enquête «Votre opinion» est effectuée deux fois par année et permet d'obtenir des renseignements sur les attitudes des membres des FC face à une grande variété d'enjeux liés aux ressources humaines. Le but de cette initiative était de fournir un suivi quantitatif de certaines observations qualitatives recueillies dans le cadre de l'examen des systèmes d'emploi (ESE) des FC ainsi que pour compléter le sondage sur le climat de diversité par l'ajout de questions axées spécifiquement sur les commentaires émis par les membres des FC qui sont des femmes, Autochtones ou membres de minorités visibles dans le cadre du ESE. Les résultats ont été présentés dans deux rapports, dont l'un est centré sur les questions liées aux minorités visibles et Autochtones, et l'autre porte sur les questions liées à l'intégration des femmes dans les FC. Quelques-unes des questions de l'enquête avaient pour but de déterminer l'intention des membres des FC de quitter volontairement (être libéré) les forces armées dans un proche avenir. En comparaison avec la population blanche de sexe masculin, il y a peu de différences significatives entre les réponses de ce groupe et celles des membres des FC qui sont des femmes, des Autochtones ou qui font partie des minorités visibles.

La DDPD a mené un sondage sur l'intérêt et la propension afin de déterminer le niveau d'intérêt des Autochtones, des minorités visibles et des femmes à s'enrôler dans les FC.

La DDPD a mené un sondage sur le climat de diversité pour évaluer les attitudes des membres des FC face à la diversité culturelle et à l'intégration de femmes. Les rétroactions recueillis dans le cadre de ces sondages serviront à améliorer nos services aux membres des FC.

La DDPD a effectué une évaluation du Programme de sélection spéciale dont le but est de choisir davantage de femmes pour participer au Cours de commandement et d'état-major des Forces canadiennes. Cette évaluation vise à vérifier si ce programme est toujours nécessaire et les résultats sont présentés dans un rapport de recherche.

La DDPD mène chaque année un nombre d'évaluations régulières aux fins de surveillance et d'établissement de rapports. Par exemple, La DDPD a effectué les analyses semestrielles sur la représentation des membres groupes désignés par uniforme distinctif pour les trois éléments (UDE) et par composante, une mise à jour de l'analyse de l'effectif, un compte rendu sur les taux de

représentation actuel et visé au ministère de la Défense nationale (MDN), et a achevé les calendriers relatifs à l'EE dans le rapport annuel présenté au Parlement.

La DDPD (par l'intermédiaire du Chef d'état-major de la Défense (CEMD)) a parrainé l'étude faite par des universitaires civils des projets de recherche suivants : «An Examination of Aboriginal – State Relations in Canada and Their Possible Implications for Aboriginal Participation in the Canadian Armed Forces»; «It's My Duty…to be a warrior of the people : Kainai Perceptions of and Participation in the Canadian Forces»; «An Examination of Select Visible Minority Groups in Canada: Implications for Recruitment by the Canadian Forces»; and «The Diversity of the Chinese Community in Toronto: Implications for the Recruitment Strategies by the Canadian Forces».

Consultation

Les GC nationaux sur l'EE sont consultés régulièrement par l'entremise du comité chargé de la Diversité et de l'équité en emploi à la Défense (DEED). Ce comité a été mis sur pied afin de renforcer la communication au niveau fonctionnel entre la Direction des droits de la personne et de la diversité (DDPD) des FC, la Direction de la diversité et du mieux-être (DDME) civile du MDN et les coprésidents des quatre GC sur l'EE. Il compte aussi un conseiller en communications du groupe du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques) (SMA[AP]).

La Feuille d'érable, journal des FC tiré à 35 000 exemplaires, est souvent utilisé pour diffuser des messages sur l'EE. Dans le bulletin du personnel, qui fait partie du journal, on a consacré aussi une édition sur la diversité.

Recrutement et représentation

Les FC ont entamé une période d'expansion et le CEMD a approuvé l'Op Connection dans le cadre de laquelle les FC établiront des liens avec la population canadienne au moyen d'un large éventail d'activités communautaires coordonnées qui font connaître aux Canadiens et Canadiennes les occasions, les avantages, les défis et les récompenses uniques que peut offrir une carrière dans les FC. Ainsi, on cherche notamment à faire en sorte que les FC réalisent des progrès substantiels et mesurables à l'égard de l'atteinte de leurs objectifs en matière de représentation pour les femmes, les minorités visibles et le peuple autochtone. Le Plan national d'attraction à des fins de recrutement renferme une section très détaillée portant sur le recrutement axé sur la diversité.
Les annonces publicitaires des FC intègrent tous les groupes désignés aux campagnes de recrutement. Les efforts en matière d'attraction axée sur la diversité déployés par le Groupe du recrutement des FC visent à sensibiliser davantage les femmes, les minorités visibles et le peuple autochtone aux possibilités d'emploi que les FC leur offre maintenant et à l'avenir. Les stratégies concernant le recrutement axé sur la diversité nécessitent d'établir des partenariats avec les conseillers et les autres intervenants qui souhaitent augmenter les occasions d'emploi qui s'offrent aux jeunes. La publicité de recrutement est diffusée dans les médias qui visent les divers membres des groupes désignés. De plus, de petits bureaux de recrutement communautaires sont mis sur pied dans le cadre de la sensibilisation à la diversité.

Le programme BOLD EAGLE de l'Armée de terre s'adresse aux jeunes Autochtones de l'Ouest canadien et vise à leur faire connaître les FC. Ce programme pour jeunes Autochtones, qui en était à

sa seizième année pendant l'été 2005, est celui qui a connu le plus grand succès au pays à ce jour. Il est le fruit d'un partenariat entre les FC et les Premières nations de l'Ouest canadien, et tout particulièrement, la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN). Le programme BOLD EAGLE a été conçu pour contribuer au développement des jeunes des Premières nations en favorisant l'autodiscipline, le travail d'équipe, la forme physique et la confiance en soi. Il réunit la culture autochtone et l'instruction militaire de base. Même s'il n'a pas été conçu comme une initiative de recrutement, le programme permet aux participants de poser leur candidature à un poste à temps partiel ou à temps plein dans les FC en demandant d'être mutés au sein d'une unité de la Réserve à la fin du programme. Les aînés jouent un rôle important dans le programme BOLD EAGLE.

Le programme RAVEN, qui ressemble au programme BOLD EAGLE décrit ci-dessus, a été élaboré par l'état-major des Forces maritimes du Pacifique à Victoria. Ce programme offre aux jeunes Autochtones la possibilité de connaître la culture militaire tout en encourageant le caractère unique des traditions autochtones.

Le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes (PEAFC) est un programme spécial de recrutement élaboré afin de permettre aux Autochtones intéressés par la vie militaire d'explorer la culture et les carrières militaires avant de s'enrôler dans les FC. Les candidats retenus suivront le Cours de formation préalable au recrutement (CFPR) à l'École des recrues des Forces canadiennes, à Esquimalt (C.-B.), à titre de civils sous contrat, et ne sont aucunement tenus de s'enrôler dans les FC. Durant le CFPR, les candidats se familiarisent directement avec la vie militaire, l'organisation, la structure des grades et les exercices militaires, acquièrent des habiletés en matière d'utilisation des armes et participant à des activités de conditionnement physique.

Le programme des Rangers juniors canadiens (RJC) s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Ce programme structuré fait valoir la culture et les modes de vie traditionnels dans les collectivités éloignées et isolées du Canada. Il est offert par les membres de la Force régulière et de la Première réserve des FC en partenariat avec les adultes de la collectivité. Actuellement, plus de 3 000 RJC sont répartis dans 104 communautés éloignées et isolées du Canada. Les activités des RJC portent sur le développement des habiletés traditionnelles des Rangers canadiens et mettent l'accent sur les pratiques et coutumes propres à leur communauté locale. Les RJC existent seulement dans les endroits où se trouvent des patrouilles de Rangers canadiens. Bien que le programme des JRC ne soit pas exclusivement conçu pour les jeunes Autochtones, plusieurs des membres s'identifient comme étant Autochtones.

Comité, ateliers, formation et cours

« Gérer avec la diversité » est un cours d'un jour élaboré par le MDN qui joint la formation essentielle sur la diversité et l'inclusivité à un aperçu des prescriptions de la LEE et comprend une section sur la compréhension des diverses cultures qui existent sur le marché du travail canadien, des conseils pratiques qui aident à tirer profit de cette diversité et une discussion sur les rôles et responsabilités des gestionnaires. Depuis sa mise en place en 2004, plus de 1 200 employés civils et militaires ont suivi la formation.

Le Cours de sensibilisation aux Autochtones, d'une durée de cinq jours, est conçu pour les membres des FC et les employés du MDN qui ont la responsabilité notamment de travailler avec les

Autochtones et de comprendre leurs besoins. Ce cours s'adresse principalement aux intervenants en RH, aux représentants de l'EE, aux superviseurs de militaires autochtones et aux militaires du rang (supérieurs) et il a pour but d'accroître la connaissance générale des questions autochtones. Le cours est offert dans les réserves des Premières nations et fait appel à la participation des membres de la collectivité locale.

Le Groupe de recrutement des Forces canadiennes offre une journée de formation sur l'EE à toutes les nouvelles recrues dans le cadre du cours de formation national des recruteurs. Un cours sur le recrutement de la diversité et sur l'EE dans les FC, d'une durée de quatre jours, est généralement donné à titre de suivi à cette formation pendant la première année de service.

Les FC entretiennent aussi des rapports avec des organismes externes (comme la Rick Hansen Foundation, le Conseil national des minorités visibles, le Forum interministériel sur l'équité en emploi et le personnel féminin des forces de l'OTAN.) afin de mieux comprendre les questions qui préoccupent les membres de notre communauté diversifiée.

Le Canada participe au Comité du personnel féminin de l'OTAN et est reconnu par tous les pays membres de l'OTAN comme un chef de file dans l'intégration des femmes. Le Comité du personnel féminin de l'OTAN constitue un forum de discussion important grâce auquel les pays membres de l'OTAN discutent des politiques et pratiques qui ont des incidences sur les femmes militaires, tout particulièrement en ce qui a trait au recrutement et à l'emploi, à la formation et au perfectionnement professionnel ainsi qu'à la qualité de vie. En Mai 2006, les FC ont pris part à la conférence annuelle du Comité des personnels féminins de l'OTAN. La rencontre de cette année avait pour thème : «Les femmes en uniforme, partie intégrante des opérations de l'OTAN – l'intégration des femmes». Le travail du sous-comité était axé sur l'emploi des femmes dans les opérations et sur l'importance de l'intégration des femmes dans la planification et les étapes de formations préalables à une opération. L'élaboration d'un document sur la politique en matière d'égalité entre les sexes de l'OTAN est le résultat visé de cet effort mais il reste encore beaucoup à faire.

La DDPD a été l'hôte conjoint d'un atelier national sur l'EE, [«Promotion de la diversité – Consolider l'équipe de la Défense»]. Les ateliers sur l'équité en matière d'emploi ont lieu régulièrement pour favoriser la promotion d'un environnement de travail où l'on respecte les différences de culture. Les gestionnaires du MDN ainsi que les superviseurs militaires de partout au Canada ont reçu une formation et des renseignements au sujet de la diversité.

La DDPD a tenu des séances d'information sur la diversité pour les membres à l'échelle des FC, et en particulier pour les commandants de base, les adjudants-chefs de base, les capitaines-adjudants de base, les officiers d'administration d'unité, les gestionnaires de carrières et les élèves-officiers du Collège militaire royal.

La DDPD a élaboré une nouvelle formation sur les droits de la personne et la diversité que recevront toutes les nouvelles recrues parmi les cours de formation de base. Ce cours a remplacé la formation maintenant désuète «Programme de lutte contre le harcèlement et le racisme» et sera élaboré davantage afin d'être offert à tous les échelons des FC et à différentes étapes du perfectionnement du leadership.

La DDPD dirige un cours d’une semaine sur la sensibilisation aux cultures autochtones dans la réserve Kitigan Zibi des Premières nations, destinée aux membres des FC qui travaillent en étroite collaboration avec les Autochtones ou sur des enjeux des FC qui se rattachent à eux.

Les FC/le MDN examinent et évaluent les installations et l’infrastructure pour s’assurer qu’elles respectent l’esprit et l’objectif des lois et règles pertinentes en ce qui concerne la question de l’accessibilité. Afin de s'assurer que les nouveaux édifices ne nécessiteront pas un financement supplémentaire pour les modifier en vue d’en faciliter l’accès, un groupe de travail a été mis sur pied pour étudier les modifications proposées aux normes d'aménagement pour accès facile de l'Association canadienne de normalisation (CAN / CSA-B651-95) et d’établir des exigences pour le MDN/les FC. Ces exigences supplémentaires pour le MDN et les FC, publiées en septembre 2003, prévoient que les principes d'aménagement universel serviraient de fondement à l'élaboration d'éventuelles normes techniques afin d'équilibrer les exigences financières concurrentes et les besoins d'accès au sein du MDN et des FC.

Soutien aux membres du personnel des FC blessés ou handicapés

Tous les membres des FC doivent répondre aux normes d'universalité de service, en vertu desquelles ils doivent s’acquitter de leur devoir, être en bonne forme physique et être disponibles pour l’emploi et de déploiement opérationnels.
Toutefois, les FC tiennent à ce que leurs membres puissent participer de façon équitable compte tenu du principe de l’universalité de service et en conformité avec les dispositions de la Loi sur l’équité en matière d’emploi. Même si un membre des FC souffre d’une incapacité, cela ne veut pas nécessairement dire qu’il est incapable de répondre à une partie ou à la totalité des exigences. On rédige actuellement une nouvelle Directive et ordonnance administrative de la Défense (DOAD) sur l’universalité de service. Parmi les programmes de soutien offerts aux membres des FC blessés ou handicapés, on cite le Programme de retour au travail des Forces canadiennes qui a été mis en place pour faciliter le rétablissement de la santé physique et mentale des militaires blessés ou malades en les aidant à réintégrer le milieu de travail dès que cela s’avère possible sur le plan médical. Le Programme de retour au travail des FC est avantageux pour le personnel puisqu’il accélère le rétablissement.

Les FC s’engagent à fournir les soins et l’assistance nécessaires aux militaires blessés et handicapés et à les appuyer tout au long du processus de leur libération pour motif médical et leur transition vers la vie civile.

Le Centre pour le soutien des militaires blessés ou retraités et de leurs familles, appelé aussi « le Centre », conjugue les efforts du MDN et d’Anciens Combattants Canada (ACC) dans le cadre d’une initiative conjointe visant à offrir du soutien aux militaires blessés, aux anciens combattants et à leurs familles. Le Centre assure un service d’aide et d’aiguillage et administre le Programme d’aide à la transition (PAT) de la vie militaire au milieu de travail civil destiné aux membres des FC libérés pour motif médical. Le PAT encourage les employeurs éventuels à puiser des candidats dans sa liste de membres afin d’offrir un emploi à des militaires hautement qualifiés et aptes au travail qui ont été libérés pour motif médical**.**

Les FC s'emploient à accroître la sensibilisation et l'éducation en ce qui a trait aux blessures et aux déficiences moins visibles, y compris les traumatismes liés au stress opérationnel. Les Centres de soutien pour trauma et stress opérationnels offrent une évaluation, une éducation et un traitement individuels aux personnes qui manifestent des signes et des symptômes du syndrome de stress post-traumatique (SSPT). Le SSPT est un trouble anxieux associé à des traumatismes graves. Dans certains cas, les symptômes se corrigent d'eux-mêmes avec le temps; dans d'autres cas, les symptômes se prolongent et doivent être traités.

Le programme de Soutien social aux victimes de stress opérationnel (SSVSO) est un service commun offert par le MDN et par ACC. L'objectif du SSVSO est d'assurer la prestation de programmes de soutien social à l'intention des membres des FC et des anciens combattants aux prises avec le stress opérationnel, ainsi qu'à leurs familles.

Défis importants

En ce qui a trait à l'EE, les FC devront relever les défis particuliers suivants au cours de la prochaine année :

- mettre en œuvre le plan d'EE des FC
- examiner/mettre en application les résultats et les recommandations du rapport de vérification du CRHC.

Réalisations et « pratiques exemplaires »

Les FC sont fières de leurs nombreuses réalisations dans le domaine de l'EE et de la diversité. Les initiatives suivantes sont particulièrement louables et sont considérées comme des modèles de réussite et des « pratiques exemplaires ».

Le cadre de gouvernance constitue un partenariat établi entre la direction, les groupes consultatifs sur l'EE et les unités de l'EE et de la diversité au sein du MDN/des FC qui sont considérés comme les éléments clés permettant d'atteindre les objectifs de l'organisation en matière d'EE et de diversité. Cet engagement conjoint et ce partenariat se font sentir au niveau national ainsi que dans les groupes et commandements partout au pays. Le nombre des groupes consultatifs locaux sur l'EE a augmenté de façon considérable, ce qui reflète le souhait des militaires des FC et des employés du MDN de contribuer au changement qui s'opère dans l'organisation.

Les FC continuent d'adopter une approche dynamique afin de promouvoir et de favoriser une culture diversifiée et ont élaboré un nombre de publications ayant pour but de renforcer la connaissance et le respect du multiculturalisme canadien. La publication intitulée « Religions au Canada » (2003) fournit des renseignements généraux sur les diverses religions et pratiques religieuses au Canada. Elle présente une description des principales obligations et doctrines religieuses et spirituelles, y compris les célébrations et les rites, ainsi que les exigences liées à la tenue vestimentaire, à l'alimentation, aux traitements médicaux et à la santé. D'autres agences et ministères du gouvernement, ainsi que des écoles et des hôpitaux, ont souligné l'excellence de cette ressource, et nous avons reçu et traité de nombreuses demandes au cours de la dernière année.

Les FC cherchent à s’assurer que leurs politiques, leurs pratiques et leurs milieux de travail sont exempts de barrières afin d’avoir une diversité complète au niveau des militaires, autant hommes que femmes. Il est possible d’atteindre cet objectif en aidant les membres des FC à prendre connaissance des contributions que les groupes qui étaient défavorisés par le passé ont apportées à la sécurité collective et à la liberté de tout le peuple canadien. Par conséquent, la DDPD était fière de parrainer un livre sur l’histoire des Canadiens et Canadiennes d’origines chinoise et japonaise dans le service militaire. « Combattre pour le Canada », tel est le titre de ce livre qui a été publié tout récemment et distribué à toutes les unités des Forces canadiennes.

Conclusion

Les FC continuent de promouvoir la diversité et l'EE non seulement parce qu’il s’agit d’une exigence de la loi, mais aussi parce qu’une telle mesure est indispensable à son succès dans la réalisation de la mission de défense. Les résultats de l’ESE des FC et les recommandations du rapport ont influé sur l’élaboration d’un nouveau plan des FC en matière d’EE. Un effectif diversifié est une source de force et un atout lors du recrutement des meilleurs candidats. Les hauts dirigeants tiennent à faire preuve de fermeté dans le règlement des problèmes touchant l’EE et continueront à travailler sérieusement pour s’assurer que les FC adhèrent pleinement aux principes de la diversité et de l’EE maintenant et dans l’avenir. Tel que l’a mentionné le CEMD, à propos de l’expansion de la force et de la diversité, « **L’image du Canada est que ses projets militaires à l’étranger doivent être aussi pluriethniques que le pays lui-même. Notre population doit se voir en nous. Nous allons commencer à nous préparer dans les prochaines semaines et dans les prochains mois à nous rendre dans les communautés ethniques partout au Canada ».**

ANNEXE 3

(articles 23, 25 et 26)

PARTIE 1

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES MILITAIRES - OFFICIERS DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minoritiés visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	71	68	95.77	3	4.23	1	1.41	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	1229	1100	89.50	129	10.50	11	0.90	2	0.16	19	1.55	1	0.08	10	0.81	0	0.00
Génie maritime	728	652	89.56	76	10.44	2	0.27	1	0.14	25	3.43	4	0.55	5	0.69	0	0.00
Armes de combat	2637	2539	96.28	98	3.72	31	1.18	0	0.00	50	1.90	3	0.11	26	0.99	1	0.04
Opérations aériennes - pilotes	1968	1884	95.73	84	4.27	10	0.51	0	0.00	26	1.32	1	0.05	7	0.36	0	0.00
Opérations aériennes	1360	1189	87.43	171	12.57	9	0.66	4	0.29	20	1.47	4	0.29	10	0.74	0	0.00
Génie aérospatial	943	784	83.14	159	16.86	8	0.85	2	0.21	23	2.44	5	0.53	6	0.64	0	0.00
Génie	829	737	88.90	92	11.10	4	0.48	1	0.12	38	4.58	4	0.48	5	0.60	0	0.00
Médecine et art dentaire	1107	612	55.28	495	44.72	4	0.51	4	0.51	34	4.34	3	0.38	3	0.38	2	0.26
Aumôniers	186	161	86.56	25	13.44	0	0.00	1	0.54	4	2.15	1	0.54	2	1.08	0	0.00
Soutien	3326	2495	75.02	831	24.98	25	0.75	8	0.24	75	2.25	24	0.72	31	0.93	10	0.30
Élèves-officiers - sans classification	79	58	73.42	21	26.58	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	21	21	100.00	0	0.00	2	0.59	5	1.48	4	1.18	1	0.30	2	0.59	0	0.00
NOMBRE TOTAL	14484	12300	84.92	2184	15.08	107	0.74	28	0.19	318	2.2	51	0.35	107	0.74	13	0.09

PARTIE 2

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES MILITAIRES - MILITAIRES DU RANG DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	3016	2730	90.52	286	9.48	53	1.76	9	0.30	48	1.59	4	0.13	42	1.39	2	0.07
Maintenance - mer	3498	3392	96.97	106	3.03	63	1.8	0	0.00	51	1.46	3	0.09	46	1.32	1	0.03
Armes de combat	9241	9120	98.69	121	1.31	184	1.99	3	0.03	183	1.98	3	0.03	109	1.18	1	0.01
Opérations aériennes- transmissions	1252	1111	88.73	141	11.33	13	1.03	4	0.32	21	1.67	2	0.16	16	1.29	1	0.08
Personnel technique - air	5506	5075	92.17	431	7.83	83	1.51	15	0.27	97	1.76	5	0.09	76	1.38	6	0.11
Police Militaire	1231	1092	88.71	139	11.29	14	1.14	2	0.16	16	1.3	2	0.16	11	0.89	1	0.08
Opérations - général	3021	2588	85.67	433	14.33	48	1.59	16	0.53	52	1.72	10	0.33	47	1.56	3	0.10
Maintenance - communications et électronique	2378	2222	93.44	156	6.56	45	1.89	8	0.34	62	2.61	9	0.38	26	1.09	1	0.04
Services de santé	1621	979	60.39	642	39.61	18	1.11	12	0.74	20	1.23	7	0.43	31	1.91	3	0.19
Soins dentaires	209	44	21.05	165	78.95	1	0.48	2	0.96	2	0.96	2	0.96	1	0.48	2	0.96
Électricité et mécanique	3454	3358	97.22	96	2.78	48	1.39	3	0.09	50	1.45	2	0.06	58	1.68	0	0.00
Génie militaire	3037	2967	97.7	70	2.3	72	2.37	1	0.03	54	1.78	0	0.00	48	1.58	3	0.10
Travail de bureau	3179	1534	48.25	1645	51.75	34	1.07	45	1.42	47	1.48	41	1.29	34	1.07	16	0.50
Musique	231	181	78.35	50	21.65	2	0.87	0	0.00	5	2.16	4	1.73	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	6387	5013	78.49	1374	21.51	88	1.38	41	0.64	89	1.39	26	0.41	80	1.25	14	0.22
Inconnu	79	55	69.62	24	30.38	2	2.53	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	1.27	0	0.00
NOMBRE TOTAL	47340	41461	87.58	5879	12.42	768	1.62	161	0.34	797	1.68	120	0.25	626	1.32	54	0.11

ANNEXE 4

(articles 23, 25 et 26)

PARTIE 1

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES MILITAIRES - OFFICIERS DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	11	10	90.91	1	9.09	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	529	420	79.4	109	20.6	3	0.57	1	0.19	10	1.89	3	0.57	1	0.19	0	0.00
Génie maritime	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	1882	1806	95.96	76	4.04	21	1.12	1	0.05	67	3.56	5	0.27	14	0.74	0	0.00
Opérations aériennes - pilots	207	199	96.14	8	3.86	1	0.48	0	0.00	1	0.48	0	0.00	3	1.45	0	0.00
Opérations aériennes	67	58	86.57	9	13.43	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	2.99	0	0.00
Génie aérospatial	31	28	90.32	3	9.68	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	86	79	91.86	7	8.14	0	0.00	0	0.00	1	1.16	1	1.16	3	3.49	0	0.00
Médecine et art dentaire	244	152	62.3	92	37.7	1	0.41	0	0.00	13	5.33	0	0.00	2	0.82	0	0.00
Aumôniers	144	134	93.06	10	6.94	0	0.00	0	0.00	6	4.17	1	0.69	2	1.39	0	0.00
Soutien	1435	980	68.29	455	31.71	13	0.91	4	0.28	44	3.07	12	0.84	18	1.25	9	0.63
Élèves-officiers - sans classification	74	66	89.19	8	10.81	1	1.35	0	0.00	2	2.7	0	0.00	1	1.35	0	0.00
Cadre des instructeurs de cadets	7375	4498	60.99	2877	39.01	37	0.50	24	0.33	64	0.87	22	0.30	63	0.85	21	0.28
Rangers canadiens	11	11	100.	0	0.00	1	9.09	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	179	136	75.90	43	24.10	2	1.10	0	0.00	1	0.60	0	0.00	2	1.10	0	0.00
NOMBRE TOTAL	12275	8577	69.80	3698	30.10	80	0.65	30	0.24	209	1.70	44	0.36	111	0.9	30	0.24

PARTIE 2

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES MILITAIRES - MILITAIRES DU RANG DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	2090	1517	72.58	573	27.42	12	0.57	7	0.33	62	2.97	16	0.77	17	0.81	1	0.05
Manintenance - mer	168	140	83.33	28	16.67	1	0.60	1	0.60	1	0.60	0	0.00	1	0.60	0	0.00
Armes de combat	11589	10770	92.93	819	7.07	116	1.00	20	0.17	539	4.65	40	0.35	98	0.85	4	0.03
Opérations aériennes - transmissions	102	93	91.18	9	8.82	3	2.94	1	0.98	0	0.00	0	0.00	3	2.94	0	0.00
Personnel technique - air	557	477	85.64	80	14.36	5	0.90	1	0.18	5	0.90	0	0.00	9	1.62	0	0.00
Police Militaire	548	452	82.48	96	17.52	8	1.46	2	0.36	16	2.92	6	1.09	2	0.36	1	0.18
Opérations - général	1480	1232	83.24	248	16.76	17	1.15	2	0.14	85	5.74	18	1.22	17	1.15	1	0.07
Maintenance - communications et électronique	283	254	89.75	29	10.25	6	2.12	2	0.71	11	3.89	1	0.35	4	1.41	0	0.00
Services de santé	1058	624	58.98	434	41.02	6	0.57	5	0.47	54	5.1	18	1.7	5	0.47	4	0.38
Soins dentaires	8	3	37.5	5	62.5	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	779	739	94.87	40	5.13	13	1.67	0	0.00	37	4.75	2	0.26	12	1.54	0	0.00
Génie militaire	1399	1323	94.57	76	5.43	12	0.86	0	0.00	73	5.22	5	0.36	13	0.93	1	0.07
Travail de bureau	2165	690	31.87	1475	68.13	8	0.37	29	1.34	55	2.54	51	2.36	10	0.46	18	0.83
Musique	924	544	58.87	380	41.13	3	0.32	4	0.43	18	1.95	8	0.87	6	0.65	1	0.11
Soutien logistique	2443	1788	73.19	655	26.81	18	0.74	13	0.53	75	3.07	20	0.82	38	1.56	11	0.45
Rangers canadiens	3969	3361	84.68	608	15.32	881	22.2	167	4.21	26	0.66	3	0.08	53	1.34	5	0.13
Inconnu	182	147	80.76	35	19.24	3	1.65	1	0.55	3	1.65	2	1.11	3	1.65	0	0.00
NOMBRE TOTAL	29744	24154	81.20	5590	18.80	1112	3.70	255	0.86	1060	3.56	190	0.64	291	0.98	47	0.16

ANNEXE 5

(articles 23 et 24)

PARTIE 1

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES MILITAIRES - OFFICIERS (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	82	78	95.12	4	4.88	1	1.22	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	1758	1520	86.46	238	13.54	14	0.80	3	0.17	29	1.65	4	0.23	11	0.63	0	0.00
Génie maritime	728	652	89.56	76	10.44	2	0.27	1	0.14	25	3.43	4	0.55	5	0.69	0	0.00
Armes de combat	4519	4345	96.15	174	3.85	174	3.85	1	0.02	117	2.59	8	0.18	40	0.89	1	0.02
Opérations aériennes - pilots	2175	2083	95.77	92	4.23	11	0.51	0	0.00	27	1.24	1	0.05	10	0.46	0	0.00
Opérations aériennes	1427	1247	87.39	180	12.61	9	0.63	4	0.28	20	1.40	4	0.28	12	0.84	0	0.00
Génie aérospatial	974	812	83.37	162	16.63	8	0.82	2	0.21	23	2.36	5	0.51	6	0.62	0	0.00
Génie	915	816	89.18	99	10.82	4	0.44	1	0.11	39	4.26	5	0.55	8	0.87	0	0.00
Médecine et art dentaire	1351	764	56.55	587	43.45	5	0.37	4	0.30	47	3.48	3	0.22	5	0.37	2	0.15
Aumôniers	330	295	89.39	35	10.61	0	0.00	1	0.30	10	3.03	2	0.61	4	1.21	0	0.00
Soutien	4761	3475	72.99	1286	27.01	38	0.80	12	0.25	119	2.50	36	0.76	49	1.03	19	0.40
Élèves-officiers - sans classification	153	124	81.05	29	18.95	1	0.65	0	0.00	2	1.31	0	0.00	1	0.65	0	0.00
Cadre des instructeurs de cadets	7375	4498	60.99	2877	39.01	37	0.50	24	0.33	64	.87	22	0.30	63	0.85	21	0.28
Rangers canadiens	11	11	100.	0	0.00	1	9.09	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	200	157	78.50	43	21.50	4	2.00	5	2.50	5	2.50	1	0.50	4	2.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	26759	20877	78.02	5882	21.98	309	1.15	58	0.22	527	1.97	95	0.36	218	0.81	43	0.16

PARTIE 2

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES MILITAIRES - MILITAIRES DU RANG (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	5106	4247	83.18	859	16.82	65	1.27	16	0.31	110	2.15	20	0.39	59	1.16	3	0.06
Manintenance - mer	3666	3532	96.34	134	3.66	64	1.75	1	0.03	52	1.42	3	0.08	47	1.28	1	0.03
Armes de combat	20830	19890	95.49	940	4.51	300	1.44	23	0.11	722	3.47	43	0.21	207	0.99	5	0.02
Opérations aériennes - transmissions	1354	1204	88.92	150	11.08	16	1.18	5	0.37	21	1.55	2	0.15	19	1.40	1	0.07
Personnel technique - air	6063	5552	91.57	511	8.43	88	1.45	16	0.26	102	1.68	5	0.08	85	1.40	6	0.10
Police Militaire	1779	1544	86.79	235	13.21	22	1.24	4	0.22	32	1.80	8	0.45	12	0.67	2	0.11
Opérations - général	4501	3820	84.87	681	15.13	65	1.44	18	0.40	137	3.04	28	0.62	64	1.42	4	0.09
Maintenance - communications et électronique	2661	2476	93.05	185	6.95	51	1.92	10	0.38	73	2.74	10	0.38	30	1.13	1	0.04
Services de santé	2679	1603	59.84	1076	40.16	24	0.90	17	0.63	74	2.76	25	0.93	36	1.34	7	0.26
Soins dentaires	217	47	21.66	170	78.34	1	0.46	2	0.92	2	0.92	2	0.92	1	0.46	2	0.92
Électricité et mécanique	4233	4097	96.79	136	3.21	61	1.44	3	0.07	87	2.06	4	0.09	70	1.65	0	0.00
Génie militaire	4436	4290	96.71	146	3.29	84	1.89	1	0.02	127	2.86	5	0.11	61	1.38	4	0.09
Travail de bureau	5344	2224	41.62	3120	58.38	42	0.79	74	1.38	102	1.91	92	1.72	44	0.82	34	0.64
Musique	1155	725	62.77	430	37.23	5	0.43	4	0.35	23	1.99	2	0.17	6	0.52	1	0.09
Soutien Logistique	8830	6801	77.02	2029	22.98	106	1.20	54	0.61	164	1.86	46	0.52	118	1.34	25	0.28
Rangers canadiens	3969	3361	84.68	608	15.32	881	22.20	167	4.21	26	0.66	3	0.08	53	1.34	5	0.13
Inconnu	261	202	77.39	59	22.61	5	1.92	1	0.38	3	1.15	2	0.77	4	1.53	0	0.00
NOMBRE TOTAL	77084	65615	85.12	11469	14.88	1880	2.44	416	0.54	1857	2.41	300	0.39	916	1.19	101	0.13

ANNEXE 6

(articles 23 et 27)

PARTIE 1

REPRÉSENTATION PAR GRADE MILITAIRE - OFFICIERS DE LA FORCE RÉGULIÈRE (alinéa 4(1)a))

Grades militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Général	2	2	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Lieutenant-général	12	12	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Major-général	21	21	100.	0	0.00	1	4.76	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Brigadier-général	42	39	92.86	3	7.14	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	2.38	0	0.00
Colonel	318	306	96.23	12	3.77	4	1.26	0	0.00	2	0.63	0	0.00	2	0.63	0	0.00
Lieutenant-colonel	1089	1018	93.48	71	6.52	8	0.73	0	0.00	18	1.65	2	0.18	13	1.19	1	0.09
Major	3198	2866	89.62	332	10.38	22	0.69	2	0.06	57	1.78	6	0.19	31	0.97	3	0.09
Capitaine	5876	4938	84.04	938	15.96	54	0.91	15	0.26	138	2.35	26	0.44	47	0.80	7	0.12
Lieutenant	914	695	76.04	219	23.96	7	0.77	4	0.44	29	3.17	3	0.33	9	0.98	0	0.00
Sous-lieutenant	1115	940	84.3	175	15.7	7	0.63	0	0.00	28	2.51	3	0.27	3	0.27	0	0.00
Élève-officier	1897	1462	77.07	435	22.93	4	0.21	7	0.37	46	2.42	11	0.58	1	0.05	2	0.11
NOMBRE TOTAL	14484	12299	84.90	2185	15.10	107	0.74	28	0.19	318	1.29	51	0.35	107	0.74	13	0.09

PARTIE 2

REPRÉSENTATION PAR GRADE MILITAIRE - MILITAIRES DU RANG DE LA FORCE RÉGULIÈRE (alinéa 4(1)a))

Grades militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Adjudant-chef	630	604	95.87	26	4.13	13	2.06	1	0.16	6	0.95	0	0.00	4	0.63	0	0.00
Adjudant maître	1827	1721	94.2	106	5.8	33	1.81	4	0.22	15	0.82	0	0.00	25	1.37	5	0.27
Adjudant	3579	3301	92.23	278	7.77	49	1.37	6	0.17	42	1.17	0	0.00	82	2.29	1	0.03
Sergent	6566	5821	88.65	745	11.35	121	1.84	14	0.21	69	1.05	14	0.21	106	1.61	9	0.14
Caporal-chef (nomination)	8306	7212	86.83	1094	13.17	145	1.75	48	0.58	126	1.52	21	0.25	136	1.64	20	0.24
Caporal	16528	14279	86.39	2249	13.61	271	1.64	58	0.35	369	2.23	63	0.38	237	1.43	18	0.11
Soldat	9904	8523	86.06	1381	13.94	136	1.37	30	0.30	170	1.72	22	0.22	36	0.36	1	0.01
NOMBRE TOTAL	47340	41461	87.60	5879	12.40	768	1.62	161	0.34	797	1.68	120	0.25	626	1.32	54	0.11

ANNEXE 7

(articles 23 et 27)

PARTIE 1

REPRÉSENTATION PAR GRADE MILITAIRE - OFFICIERS DE LA FORCE RÉSERVE (alinèa 4(1)b))

Grades militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Général	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Lieutenant-général	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Major-général	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Brigadier-génèral	14	13	92.86	1	7.14	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Colonel	57	53	92.98	4	7.02	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Lieutenant-colonel	405	377	93.09	28	6.91	4	0.99	0	0.00	7	1.73	0	0.00	6	1.48	0	0.00
Major	1209	1041	86.1	168	13.9	13	1.08	0	0.00	14	1.16	2	0.17	22	1.82	5	0.41
Capitaine	4889	3503	71.65	1386	28.35	34	0.70	14	0.29	91	1.86	18	0.37	60	1.23	16	0.33
Lieutenant	2141	1338	62.49	803	37.51	18	0.84	9	0.42	42	1.96	9	0.42	15	0.70	4	0.19
Sous-lieutenant	2064	1304	63.18	760	36.82	5	0.24	3	0.15	39	1.89	7	0.34	6	0.29	5	0.24
Élève-officier	1494	946	63.32	548	36.68	6	0.40	4	0.27	16	1.07	9	0.60	3	0.20	0	0.00
NOMBRE TOTAL	12275	8577	69.87	3698	30.13	80	0.65	30	0.24	209	1.70	45	0.37	112	0.91	30	0.24

PARTIE 2

REPRÉSENTATION PAR GRADE MILITAIRE - MILITAIRES DU RANGE DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinèa 4(1)b))

Grades militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Adjudant-chef	249	236	94.78	13	5.22	2	0.80	0	0.00	5	2.01	1	0.40	5	2.01	0	0.00
Adjudant maître	578	513	88.75	65	11.25	7	1.21	2	0.35	10	1.73	2	0.35	11	1.9	0	0.00
Adjudant	1004	851	84.76	153	15.24	17	1.69	2	0.20	25	2.49	3	0.30	19	1.89	1	0.10
Sergent	2752	2178	79.14	574	20.86	72	2.62	21	0.76	74	2.69	22	0.80	38	1.38	10	0.36
Caporal-chef(nomination)	3008	2276	75.66	732	24.34	99	3.29	20	0.66	116	3.86	25	0.83	33	1.10	7	0.23
Caporal	9275	7170	77.3	2105	22.7	200	2.16	50	0.54	456	4.92	89	0.96	103	1.11	20	0.22
Soldat	12878	10930	84.87	1948	15.13	715	5.55	160	1.24	374	2.9	48	0.37	82	0.64	9	0.07
NOMBRE TOTAL	29744	24154	81.20	5590	18.79	1112	3.74	255	0.86	1060	3.56	190	0.64	291	0.98	47	0.16

ANNEXE 8

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(1))

PARTIE 1

ENRÔLEMENT - OFFICIERS DE LA FORCE RÉGULIÈRE (alinéa 4(1)a))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minoritiés visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	97	80	82.47	17	17.53	1	1.03	0	0.00	2	2.06	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	37	31	83.78	6	16.22	0	0.00	0	0.00	2	5.41	1	2.7	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	239	215	89.96	24	10.04	2	.84	0	0.00	6	2.51	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes - pilotes	151	135	89.4	16	10.6	1	.66	0	0.00	4	2.65	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	54	42	77.78	12	22.22	0	0.00	0	0.00	2	3.7	1	1.85	0	0.00	0	0.00
Génie aérospatial	34	27	79.41	7	20.59	0	0.00	0	0.00	1	2.94	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	67	63	94.03	4	5.97	0	0.00	0	0.00	2	2.99	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	41	23	56.1	18	43.9	0	0.00	1	2.44	3	7.32	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	11	9	81.82	2	18.18	0	0.00	0	0.00	1	9.09	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	125	90	72.	35	28.	1	.8	2	1.6	9	7.2	2	1.6	0	0.00	0	0.00
Inconnu	31	8	25.81	23	74.19	1	3.23	1	3.23	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	887	723	81.51	164	18.49	6	0.68	4	0.45	32	3.61	4	0.45	0	0.00	0	0.00

PARTIE 2

ENRÔLEMENT - MILITAIRES DU RANGE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (alinéa 4(1)a))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Homes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	191	164	85.86	27	14.14	1	0.52	1	0.52	4	2.09	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Maintenance - mer	159	151	94.97	8	5.03	1	0.63	0	0.00	4	2.52	0	0.00	1	0.63	0	0.00
Armes de combat	1280	1253	97.89	27	2.11	22	1.72	3	0.23	25	1.95	1	0.08	1	0.08	0	0.00
Opérations aériennes- transmissions	25	20	80.00	5	20.00	1	4.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	364	326	89.56	38	10.44	1	0.27	1	0.27	6	1.65	0	0.00	1	0.27	0	0.00
Police Militaire	74	64	86.49	10	13.51	2	2.70	0	0.00	1	1.35	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations - général	248	196	79.03	52	20.97	2	0.81	1	0.40	5	2.02	2	0.81	1	0.40	0	0.00
Maintenance - comm et électronique	162	145	89.51	17	10.49	3	1.85	0	0.00	6	3.70	1	0.62	1	0.62	0	0.00
Services de santé	154	71	46.10	83	53.9	0	0.00	1	0.65	1	0.65	0	0.00	1	0.65	0	0.00
Soins dentaires	7	0	0.00	7	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	304	289	95.07	15	4.93	2	0.66	0	0.00	6	1.97	1	0.33	0	0.00	0	0.00
Génie militaire	384	365	95.05	19	4.95	5	1.30	0	0.00	5	1.30	1	0.26	0	0.00	0	0.00
Travail de bureau	106	27	25.47	79	74.53	1	0.94	1	0.94	3	2.83	3	2.83	0	0.00	0	0.00
Musique	2	1	50.00	1	50.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	451	277	61.42	174	38.58	4	0.89	0	0.00	6	1.33	4	0.89	0	0.00	0	0.00
Inconnu	4	3	75.00	1	25.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	3915	3352	85.62	563	14.38	45	1.15	8	0.20	72	1.84	13	0.33	6	0.15	0	0.00

ANNEXE 9

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(2))

PARTIE 1

ENRÔLEMENT - OFFICIERS DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations maritimes	42	33	78.57	9	21.43	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	165	151	91.52	14	8.48	3	1.82	0	0.00	6	3.64	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes - pilots	4	4	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie aérospatial	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	6	6	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	16.67	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	15	9	60.	6	40.	0	0.00	0	0.00	1	6.67	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	17	16	94.12	1	5.88	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	82	54	65.85	28	34.15	0	0.00	0	0.00	4	4.88	3	3.66	0	0.00	1	1.22
Élèves-officiers - sans classification	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Cadre des instructeurs de cadets	643	330	51.32	313	48.68	2	.31	3	.47	0	0.00	3	.47	2	.31	0	0.00
Officiers - sans classification	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie Militaire	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Rangers canadiens	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	12	12	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	987	616	62.41	371	37.59	5	0.51	3	0.30	12	1.22	6	0.61	2	0.20	1	0.10

PARTIE 2

ENRÔLEMENT - MILITAIRES DU RANGE DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)B))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	289	217	75.09	72	24.91	0	0.00	0	0.00	6	2.08	1	.35	0	0.00	0	0.00
Manintenance - mer	5	3	60.	2	40.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	2753	2535	92.08	218	7.92	14	.51	6	.22	114	4.14	8	.29	7	.25	0	0.00
Opérations aériennes - transmissions	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	3	2	66.67	1	33.33	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Police Militaire	146	114	78.08	32	21.92	1	.68	1	.68	3	2.05	2	1.37	0	0.00	0	0.00
Opérations - général	204	163	79.9	41	20.1	0	0.00	0	0.00	11	5.39	1	.49	1	.49	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	13	11	84.62	2	15.38	0	0.00	0	0.00	3	23.08	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Services de santé	92	57	61.96	35	38.04	0	0.00	0	0.00	3	3.26	2	2.17	0	0.00	0	0.00
Soins dentaires	2	0	0.00	2	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	125	118	94.4	7	5.6	2	1.6	0	0.00	5	4.	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie militaire	310	294	94.84	16	5.16	0	0.00	0	0.00	13	4.19	1	.32	1	.32	0	0.00
Travail de bureau	165	84	50.91	81	49.09	0	0.00	1	.61	5	3.03	1	.61	0	0.00	1	.61
Musique	89	48	53.93	41	46.07	0	0.00	0	0.00	1	1.12	1	1.12	2	2.25	0	0.00
Soutien logistique	361	282	78.12	79	21.88	1	.28	0	0.00	12	3.32	1	.28	0	0.00	0	0.00
Rangers canadiens	99	71	71.72	28	28.28	5	5.05	1	1.01	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Officiers - sans classification	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NCM - sans classification	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	84	58	69.05	26	30.95	1	1.19	1	1.19	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	4741	4058	85.59	683	14.41	24	0.51	10	0.21	176	3.71	18	0.38	11	0.23	1	0.02

ANNEXE 10

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(1))

PARTE 1

PROMOTION - OFFICIERS DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minoritiés visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	21	20	95.24	1	4.76	1	4.76	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	186	162	87.1	24	12.9	1	0.54	0	0.00	5	2.69	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	126	110	87.3	16	12.7	1	0.79	1	0.79	4	3.17	0	0.00	2	1.59	0	0.00
Armes de combat	456	430	94.3	26	5.7	7	1.54	0	0.00	14	3.07	0	0.00	4	0.88	0	0.00
Opérations aériennes - pilotes	223	211	94.62	12	5.38	1	0.45	0	0.00	4	1.79	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	189	149	78.84	40	21.16	1	0.53	2	1.06	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie aérospatial	164	134	81.71	30	18.29	3	1.83	0	0.00	3	1.83	0	0.00	1	0.61	0	0.00
Génie	164	144	87.8	20	12.2	1	0.63	0	0.00	10	6.1	2	1.22	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	150	100	66.67	50	33.33	0	0.00	2	1.33	9	6.	0	0.00	1	0.67	0	0.00
Aumôniers	15	11	73.33	4	26.67	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	6.67	0	0.00
Soutien	605	449	74.21	156	25.79	5	0.83	2	0.33	19	3.14	3	0.50	3	0.50	1	0.17
Élèves-officiers - sans classification	5	3	60.	2	40.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	102	50	49.00	52	51.00	0	0.00	1	0.98	2	1.96	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	2406	1973	82.00	433	18.00	21	0.87	8	0.33	70	2.91	5	0.21	12	0.50	1	0.04

PARTIE 2

PROMOTION - MILITAIRES DU RANG DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Homes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	754	674	89.39	80	10.61	8	1.06	5	0.66	15	1.99	1	0.13	4	0.53	1	0.13
Maintenance - mer	836	810	96.89	26	3.11	15	1.79	0	0.00	16	1.91	0	0.00	7	0.84	0	0.00
Armes de combat	2730	2693	98.64	37	1.36	51	1.87	3	0.11	57	2.09	1	0.04	19	0.70	0	0.00
Opérations aériennes- transmissions	264	231	87.5	33	12.5	3	1.14	1	0.38	2	0.76	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	1183	1077	91.04	106	8.96	15	1.27	6	0.51	28	2.37	1	0.08	11	0.93	1	0.08
Police Militaire	217	187	86.18	30	13.82	2	0.82	0	0.00	1	0.46	0	0.00	1	0.46	1	0.46
Opérations - général	760	669	88.03	91	11.97	15	1.97	1	0.13	10	1.32	2	0.26	10	1.32	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	600	561	93.5	39	6.5	10	1.67	0	0.00	16	2.67	0	0.00	4	0.67	0	0.00
Services de santé	451	244	54.1	207	45.9	4	0.89	6	1.33	3	0.67	3	0.67	5	1.11	1	.22
Soins dentaires	31	4	12.9	27	87.1	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	899	875	97.33	24	2.67	12	1.33	0	0.00	17	1.89	1	0.11	9	1.00	0	0.00
Génie militaire	811	786	96.92	25	3.08	11	1.36	0	0.00	19	2.34	1	0.12	9	1.11	0	0.00
Travail de bureau	913	343	37.57	570	62.43	9	0.99	16	1.75	13	1.42	21	2.3	6	0.66	1	0.11
Musique	19	13	68.42	6	31.58	0	0.00	0	0.00	1	5.26	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	1702	1258	73.91	444	26.09	15	0.88	13	0.76	20	1.18	10	0.59	14	0.82	1	0.06
Inconnu	30	21	68.97	9	31.03	0	0.00	0	0.00	1	3.45	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	12200	10446	85.62	1754	14.38	170	1.39	51	0.42	219	1.80	41	0.34	99	0.81	6	0.05

ANNEXE 11

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(2))

PARTIE 1

PROMOTION - OFFICIERS DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	84	66	78.57	18	21.43	1	1.19	0	0.00	1	1.19	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	305	289	94.75	16	5.25	2	0.66	0	0.00	9	2.95	2	0.66	3	0.98	0	0.00
Opérations aériennes - pilots	20	20	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	13	12	92.31	1	7.69	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie aérospatial	5	4	80.00	1	20.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	19	17	89.47	2	10.53	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	48	22	45.83	26	54.17	0	0.00	0	0.00	3	6.25	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	7	7	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	14.29	0	0.00
Soutien	278	187	67.27	91	32.73	2	0.72	0	0.00	8	2.88	3	1.08	4	1.44	0	0.00
Élèves-officiers - sans classification	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Cadre des instructeurs de cadets	2179	1232	56.54	947	43.46	5	0.23	5	0.23	17	0.78	7	0.32	19	0.87	3	0.14
Rangers canadiens	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	42	37	88.09	5	11.91	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	3002	1895	63.12	1107	36.88	10	0.33	5	0.17	38	1.27	12	0.40	27	0.90	3	0.10

PARTIE 2

PROMOTION - MILITAIRES DU RANGE DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)B))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	368	275	74.73	93	25.27	3	0.82	0	0.00	6	1.63	0	0.00	1	0.27	0	0.00
Manintenance - mer	16	13	81.25	3	18.75	0	0.00	0	0.00	1	6.25	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	1688	1583	93.78	105	6.22	21	1.24	1	0.06	81	4.80	4	0.24	11	0.65	0	0.00
Opérations aériennes - transmissions	22	21	95.45	1	4.55	1	4.55	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	72	65	90.28	7	9.72	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	2	2.78	0	0.00
Police Militaire	69	59	85.51	10	14.49	2	2.90	1	1.45	2	2.90	0	0.00	0	0.00	1	1.45
Opérations - général	475	407	85.68	68	14.32	5	1.05	1	0.21	37	7.79	6	1.26	7	1.47	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	65	55	84.62	10	15.38	2	3.08	1	1.54	5	7.69	0	0.00	1	1.54	0	0.00
Services de santé	155	95	61.29	60	38.71	3	1.94	1	0.65	5	3.23	0	0.00	0	0.00	2	1.29
Soins dentaires	4	0	0.00	4	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	82	81	98.78	1	1.22	2	2.44	0	0.00	2	2.44	0	0.00	3	3.66	0	0.00
Génie militaire	207	193	93.24	14	6.76	1	0.48	0	0.00	8	3.86	1	0.48	1	0.48	0	0.00
Travail de bureau	290	112	38.62	178	61.38	2	0.69	2	0.69	9	3.10	5	1.72	1	0.34	0	0.00
Musique	119	61	51.26	58	48.74	2	1.68	1	0.84	3	2.52	1	0.84	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	319	243	76.18	76	23.82	3	0.94	1	0.31	12	3.76	2	0.63	3	0.94	0	0.00
Rangers canadiens	94	84	89.36	10	10.64	20	21.28	4	4.26	0	0.00	0	0.00	1	1.06	0	0.00
Inconnu	16	16	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	4061	3363	82.81	698	17.19	67	1.65	13	0.32	171	4.21	19	0.47	31	0.76	3	0.07

ANNEXE 12

(aticles 23 et 26 et paragraphe 28(1))

PARTE 1

RENGAGEMENT - OFFICERS DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minoritiés visibles				Personnes handicapées			
	Nombre total	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	145	121	83.45	24	16.55	1	0.69	0	0.00	2	1.38	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	93	82	88.17	11	11.83	1	1.08	0	0.00	6	6.45	1	1.08	1	1.08	0	0.00
Armes de combat	436	406	93.12	30	6.88	7	1.61	0	0.00	9	2.06	0	0.00	4	0.92	0	0.00
Opérations aériennes - pilotes	282	265	93.97	17	6.03	1	0.35	0	0.00	6	2.13	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	138	115	83.33	23	16.67	2	1.45	0	0.00	4	2.90	1	0.72	1	0.72	0	0.00
Génie aérospatial	77	65	84.42	12	15.58	1	1.30	1	1.30	2	2.60	1	1.30	1	1.30	0	0.00
Génie	119	110	92.44	9	7.56	1	0.84	0	0.00	4	3.36	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	105	72	68.57	33	31.43	0	0.00	1	0.95	7	6.67	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	31	28	90.32	3	9.68	0	0.00	0	0.00	1	3.23	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	439	300	68.34	139	31.66	4	0.91	3	0.68	16	3.64	6	1.37	3	0.68	0	0.00
Élèves-officiers - sans classification	1	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	74	40	54.05	34	45.95	1	1.35	1	1.35	1	1.35	0	0.00	1	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	1941	1606	82.74	335	17.26	19	0.98	6	0.31	58	2.99	9	0.46	11	0.57	0	0.0

PARTIE 2

RENGAGEMENT - MILITAIRES DU RANG DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre total	Homes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	589	534	90.66	55	9.34	8	1.36	2	0.34	10	1.70	1	0.17	7	1.19	0	0.00
Maintenance - mer	589	567	96.26	22	3.74	5	0.85	0	0.00	12	2.04	1	0.17	16	2.72	0	0.00
Armes de combat	2605	2559	98.23	46	1.77	61	2.34	3	0.12	61	2.34	2	0.08	14	0.54	0	0.00
Opérations aériennes- transmissions	115	97	84.35	18	15.65	2	1.74	0	0.00	3	2.61	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	882	807	91.5	75	8.50	10	1.13	3	0.34	25	2.83	0	0.00	4	0.45	1	0.11
Police Militaire	245	208	84.9	37	15.10	1	0.41	1	0.41	3	1.22	0	0.00	1	0.41	0	0.00
Opérations - général	682	571	83.72	111	16.28	13	1.91	5	0.73	10	1.47	3	0.44	8	1.17	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	380	347	91.32	33	8.68	5	1.32	0	0.00	18	4.74	3	0.79	3	0.79	0	0.00
Services de santé	420	235	55.95	185	44.05	3	0.71	3	0.71	2	0.48	1	0.24	7	1.67	0	0.00
Soins dentaires	32	2	6.25	30	93.75	0	0.00	0	0.00	1	3.13	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	659	638	96.81	21	3.19	8	1.21	0	0.00	16	2.43	1	0.15	6	0.91	0	0.00
Génie militaire	812	783	96.43	29	3.57	21	2.59	0	0.00	16	1.97	1	0.12	4	0.49	0	0.00
Travail de bureau	489	215	43.97	274	56.03	4	0.82	6	1.23	14	2.86	7	1.43	5	1.02	3	0.61
Musique	47	32	68.09	15	31.91	0	0.00	0	0.00	1	2.13	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	1363	996	73.07	367	26.93	13	0.95	7	0.51	24	1.76	9	0.66	15	1.10	1	0.07
Inconnu	52	48	92.31	4	7.69	0	0.00	1	2.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	9961	8639	86.73	1322	13.27	154	1.55	31	0.31	216	2.17	29	0.29	90	0.90	5	0.05

.

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(2))

PARTIE 1

RENGAGEMENT - OFFICIERS DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre total	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	55	47	85.45	8	14.55	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	4	4	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	168	157	93.45	11	6.55	4	2.38	0	0.00	6	3.57	0	0.00	1	0.60	0	0.00
Opérations aériennes - pilots	15	14	93.33	1	6.67	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	10	9	90.00	1	10.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie aérospatial	3	2	66.67	1	33.33	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	13	11	84.62	2	15.38	0	0.00	0	0.00	1	7.69	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	23	12	52.17	11	47.83	0	0.00	0	0.00	1	4.35	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	17	16	94.12	1	5.88	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	117	82	70.09	35	29.91	0	0.00	0	0.00	5	4.27	3	2.56	1	0.85	1	0.85
Cadre des instructeurs de cadets	695	373	53.67	322	46.33	2	0.29	3	0.43	1	0.14	3	0.43	3	0.43	0	0.00
Rangers canadiens	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	23	16	69.57	7	30.43	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	1143	743	65.0	400	35.0	6	0.52	3	0.26	14	1.22	6	0.52	5	0.44	1	0.09

PARTIE 2

RENGAGEMENT - MILITAIRES DU RANGE DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)B))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre total	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	298	227	76.17	71	23.83	1	0.34	0	0.00	6	2.01	1	0.34	0	0.00	0	0.00
Manintenance - mer	9	7	77.78	2	22.22	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	2900	2669	92.03	231	7.97	19	0.66	6	0.21	115	3.97	9	0.31	8	0.28	0	0.00
Opérations aériennes - transmissions	23	21	91.3	2	8.7	1	4.35	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	58	52	89.66	6	10.34	1	1.72	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	1.72	0	0.00
Police Militaire	155	122	78.71	33	21.29	1	0.65	1	0.65	3	1.94	2	1.29	0	0.00	0	0.00
Opérations - général	218	173	79.36	45	20.64	0	0.00	0	0.00	10	4.59	1	0.46	1	0.46	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	21	17	80.95	4	19.05	0	0.00	0	0.00	3	14.29	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Services de santé	97	61	62.89	36	37.11	0	0.00	0	0.00	3	3.09	2	2.06	0	0.00	0	0.00
Soins dentaires	2	0	0.00	2	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	137	130	94.89	7	5.11	2	1.46	0	0.00	5	3.65	0	0.00	1	0.73	0	0.00
Génie militaire	339	322	94.99	17	5.01	0	0.00	0	0.00	13	3.83	1	0.29	1	0.29	0	0.00
Travail de bureau	209	104	49.76	105	50.24	3	1.44	2	0.96	7	3.35	1	0.48	0	0.00	1	0.48
Musique	93	55	59.14	38	40.86	1	1.08	0	0.00	1	1.08	1	1.08	2	2.15	0	0.00
Soutien logistique	411	316	76.89	95	23.11	0	0.00	0	0.00	12	2.92	1	0.24	1	0.24	0	0.00
Rangers canadiens	40	35	87.5	5	12.5	5	12.5	1	2.50	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	114	87	76.32	27	23.68	5	4.38	1	0.88	1	0.88	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	5124	4398	85.83	726	14.17	39	0.76	11	0.21	179	3.49	19	0.37	15	0.29	1	0.02

CE RAPPORT INCLUT LES RÉSERVISTES QUI ONT SIGNÉ DES CONTRATS CE A/F À L'EXCLUSION DE NOUVEAUX ENRÔLÉS

THIS REPORT INCLUDES RESERVISTS THAT HAVE SIGNED A NEW CONTRACT IN F/Y 04/05 EXCLUDING NEW ENROLEES

ANNEXE 14

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(1))

PARTE 1

LIBÉRATION - OFFICERS DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minoritiés visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	1	1	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	40	32	80.00	8	20.00	0	0.00	0	0.00	2	5.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	15	15	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	3	20.00	0	0.00
Armes de combat	100	90	90.00	10	10.00	0	0.00	0	0.00	2	2.00	0	0.00	1	1.00	0	0.00
Opérations aériennes - pilotes	28	27	96.43	1	3.57	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	3.57	0	0.00
Opérations aériennes	23	20	86.96	3	13.04	1	4.35	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie aérospatial	22	15	68.18	7	31.82	0	0.00	0	0.00	1	4.55	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	31	29	93.55	2	6.45	0	0.00	0	0.00	1	3.23	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	21	14	66.67	7	33.33	1	4.76	0	0.00	0	0.00	1	4.76	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	3	3	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	69	55	79.71	14	20.29	1	1.45	0	0.00	6	8.70	0	0.00	1	1.45	0	0.00
Élèves-officiers - sans classification	4	3	75.00	1	25.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	20	4	20.00	16	80.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	377	308	81.70	69	18.30	3	0.80	0	0.00	12	3.18	1	0.27	6	1.59	0	0.00

PARTIE 2

LIBÉRATION - MILITAIRES DU RANG DE LA FORCE RÉGULIÈRE *(alinéa 4(1)(a))*

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Homes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	117	106	90.6	11	9.4	3	2.56	0	0.00	1	0.85	0	0.00	1	0.85	0	0.00
Maintenance - mer	108	106	98.15	2	1.85	1	0.93	0	0.00	5	4.63	0	0.00	2	1.85	0	0.00
Armes de combat	622	607	97.59	15	2.41	17	2.73	1	0.16	5	0.80	0	0.00	20	3.22	0	0.00
Opérations aériennes- transmissions	22	19	86.36	3	13.64	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	3	13.64	0	0.00
Personnel technique - air	129	117	90.7	12	9.3	2	1.55	0	0.00	0	0.00	0	0.00	5	3.88	2	1.55
Police Militaire	43	38	88.37	5	11.63	0	0.00	0	0.00	2	4.65	0	0.00	2	4.65	0	0.00
Opérations - général	122	104	85.25	18	14.75	0	0.00	0	0.00	2	1.64	0	0.00	6	4.92	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	58	52	89.66	6	10.34	0	0.00	1	1.72	0	0.00	1	1.72	2	3.45	0	0.00
Services de santé	64	35	54.69	29	45.31	1	1.56	0	0.00	1	1.56	3	4.69	0	0.00	0	0.00
Soins dentaires	9	3	33.33	6	66.67	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	11.11	0	0.00
Électricité et mécanique	133	132	99.25	1	.75	1	0.75	0	0.00	1	0.75	0	0.00	10	7.52	0	0.00
Génie militaire	141	136	96.45	5	3.55	4	2.84	0	0.00	1	0.71	0	0.00	8	5.67	0	0.00
Travail de bureau	92	47	51.09	45	48.91	0	0.00	0	0.00	1	1.09	1	1.09	2	2.17	1	1.09
Musique	4	4	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	228	179	78.51	49	21.49	1	0.44	0	0.00	1	0.44	0	0.00	4	1.75	2	0.88
Inconnu	2	2	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	1894	1687	89.07	207	10.93	30	1.58	2	0.11	20	1.06	5	0.26	66	3.48	5	0.26

ANNEXE 15

(articles 23 et 26 et paragraphe 28(2))

PARTIE 1

LIBÉRATION - OFFICIERS DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)b))

Catégories professionnelles militaires	Officiers					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Officiers généraux	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations maritimes	9	6	66.67	3	33.33	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie maritime	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	65	62	95.38	3	4.62	1	1.54	0	0.00	3	4.62	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes - pilots	5	5	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations aériennes	1	1	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	100.	0	0.00
Génie aérospatial	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Génie	2	1	50.00	1	50.00	0	0.00	0	0.00	1	50.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Médecine et art dentaire	16	12	75.00	4	25.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Aumôniers	1	1	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien	42	35	83.33	7	16.67	0	0.00	0	0.00	2	4.76	1	2.38	0	0.00	0	0.00
Élèves-officiers - sans classification	0	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Cadre des instructeurs de cadets	274	175	63.87	99	36.13	0	0.00	0	0.00	1	0.36	0	0.00	3	1.09	0	0.00
Rangers canadiens	1	1	100.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Inconnu	11	8	72.73	3	27.27	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	427	307	71.90	120	28.10	1	0.23	0	0.00	7	1.64	1	0.23	4	0.94	0	0.00

PARTIE 2

LIBÉRATION - MILITAIRES DU RANGE DE LA FORCE DE RÉSERVE (alinéa 4(1)B))

Catégories professionnelles militaires	Militaires du rang					Autochtones				Minorités visibles				Personnes handicapées			
	Nombre	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	total	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations maritimes	84	60	71.43	24	28.57	0	0.00	0	0.00	3	3.57	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Manintenance - mer	8	7	87.5	1	12.5	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Armes de combat	1162	1067	91.82	95	8.18	10	0.86	2	0.17	29	2.5	1	0.09	6	0.52	0	0.00
Opérations aériennes - transmissions	2	2	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Personnel technique - air	13	12	92.31	1	7.69	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Police Militaire	63	46	73.02	17	26.98	0	0.00	0	0.00	3	4.76	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Opérations - général	113	96	84.96	17	15.04	1	0.88	0	0.00	4	3.54	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Maintenance - communications et électronique	23	22	95.65	1	4.35	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	1	4.35	0	0.00
Services de santé	86	47	54.65	39	45.35	1	1.16	1	1.16	3	3.49	1	1.16	0	0.00	0	0.00
Soins dentaires	2	1	50.00	1	50.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Électricité et mécanique	51	49	96.08	2	3.92	0	0.00	0	0.00	1	1.96	0	0.00	1	1.96	0	0.00
Génie militaire	154	144	93.51	10	6.49	2	1.3	0	0.00	6	3.9	0	0.00	1	0.65	0	0.00
Travail de bureau	61	25	40.98	36	59.02	0	0.00	0	0.00	1	1.64	0	0.00	0	0.00	2	3.28
Musique	34	21	61.76	13	38.24	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Soutien logistique	119	95	79.83	24	20.17	1	0.84	0	0.00	2	1.68	1	0.84	2	1.68	0	0.00
Soutien	1	0	0.00	1	100.	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Rangers canadiens	234	204	87.18	30	12.82	40	17.09	8	3.42	0	0.00	2	.85	4	1.71	1	0.43
Inconnu	38	26	68.42	12	31.58	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00	0	0.00
NOMBRE TOTAL	2248	1924	85.59	324	14.41	55	2.45	11	0.49	52	2.31	5	0.22	15	0.67	3	0.13